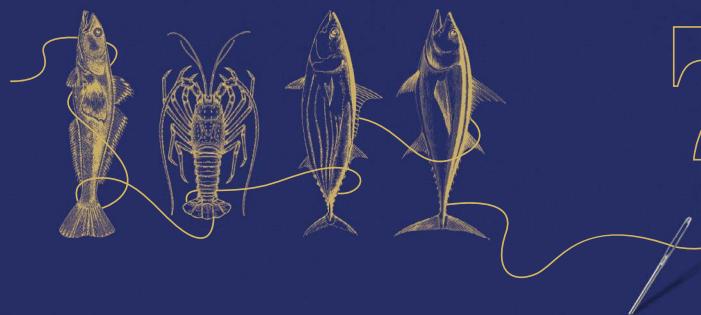


# RAPPORT FINANCIER | 2022

---



**SAPMER** | LA RÉUNION • CONCARNEAU  
LES SEYCHELLES • MAURICE



**75** ANS  
DE SAVOIR-FAIRE  
ET DE TRADITION  
AU SERVICE  
D'UNE PÊCHE  
FRANÇAISE  
D'EXCEPTION





# SOMMAIRE

## CHAPITRE 1

---

- 04 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 15 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- 17 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

## CHAPITRE 2

---

- 18 COMPTES CONSOLIDÉS GROUPE SAPMER

## CHAPITRE 3

---

- 40 COMPTES ANNUELS

## CHAPITRE 4

---

- 49 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## CHAPITRE 5

---

- 58 TEXTE DES RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



# CHAPITRE

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

- 04 SITUATION ET ACTIVITÉS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ
- 05 RÉSULTATS FINANCIERS
- 10 DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES
- 10 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE
- 10 FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 12 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

---

- 15 LISTE DES FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS
- 16 RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ
- 16 SITUATION DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS
- 16 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 16 SIÈGE SOCIAL

## RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

---

- 17 TABLEAU

**SAPMER**  
**Société anonyme à conseil d'administration**  
**au capital social de 2 798 878.40 €**  
**Siège social : Darse de Pêche**  
**97420 Le Port - La Réunion**  
**350.434.494 - RCS SAINT DENIS DE LA REUNION**

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de la société et du groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice ainsi que diverses résolutions.

Les rapports des commissaires aux comptes et le présent rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège de la société dans les conditions et les délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

### I- SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le second semestre 2021 matérialise la reprise pour Sapmer, vingt-quatre mois après la crise sur les prix du thon brut du second semestre 2019 suivie par la crise covid dès février 2020 qui a eu un fort impact tant sur les opérations de pêche des trois pêcheries que sur les marchés pendant près de dix-huit mois.

Les comptes de l'exercice 2021 reflètent ainsi un premier semestre dans la continuité de l'année 2020 marquée par le covid, puis un second semestre de reprise franche de l'activité sur les pêcheries austral et thonière. Ces comptes intègrent également la sortie de flotte de deux thoniers, qui a engendré des impacts comptables défavorables sur le compte de résultat, mais permet par ailleurs un désendettement conséquent et surtout un rééquilibrage de la flotte entre les pêcheries du groupe.

La mobilisation et la résilience de toutes les équipes Sapmer et de ses partenaires au cours des vingt-quatre derniers mois permettent au groupe d'être en situation de maintenir sa position de leader français sur ses marchés premium aux fondamentaux solides et de long terme.

Sur l'exercice 2021, le groupe Sapmer réalise 37% de son chiffre d'affaires en Asie, 29% dans l'océan Indien, 17% en Europe et 17% dans le reste du monde.

#### ACTIVITE PECHERIE

L'activité pêcherie représente 90% du chiffre d'affaires total de la période.

Le chiffre d'affaires de la pêcherie langouste est en hausse de 2,0% par rapport à 2020. Le ralentissement très important du marché japonais, fortement touché par la crise covid, a conduit à une baisse du prix de vente de 4,2%. Toutefois, le groupe sort de la crise avec un panel clients plus large et géographiquement plus diversifié.

La fermeture des restaurants et des hôtels avait eu un impact fort sur le marché de la légine dont la demande s'était arrêtée brutalement début 2020, reprenant ensuite par à-coups à des prix en baisse de plus de 30%. Le rythme de la demande a repris au premier semestre 2021 mais avec des prix toujours dégradés. Cette nouvelle tension positive annonçait une reprise franche du marché qui s'est concrétisée progressivement sur le second semestre.

Sur l'année, le chiffre d'affaires de la pêcherie lègine est en forte hausse comparativement à l'année précédente.

Le principal défi relevé par les équipes Sapmer sur la pêcherie thon a été de maintenir les bateaux en activité tout au long de la crise. De nombreux jours de pêche ont malgré tout été perdus pour cause notamment de quatorzaines. Ces arrêts temporaires liés au covid ont conduit à des baisses de volumes conséquentes en 2020, puis au premier semestre 2021. Très peu de jours de pêche ont été perdus depuis le 30 juin 2021 malgré la complexité qui perdure pour effectuer les relèves. Le second semestre a ainsi pu être satisfaisant en termes de volumes.

Les prix du thon brut, dont les produits finaux sont les conserves connues pour être des produits refuge en temps de crise, n'ont pas subi d'impact de la crise covid, ils sont même restés relativement constants tout au long de la période. En revanche, les prix n'ont toujours pas retrouvé les niveaux d'avant le bas de cycle du S2 2019.

Le chiffre d'affaires thon brut est en croissance de 28,3% grâce à une hausse des volumes +25,7% et à un prix de vente moyen en légère croissance de +2,1%.

## ACTIVITE VALORISATION

Le chiffre d'affaires valorisation est constitué de 86% de produits issus de la pêcherie thonière, 8% issus de la pêcherie lègine et 6% issus de la pêcherie langouste. Il prend en compte notamment le chiffre d'affaires de notre comptoir de vente situé sur notre site de l'Île de la Réunion, sur le Port, qui a fait mieux que résister pendant la pandémie.

L'activité valorisation, à travers ses produits de qualité premium 100% naturels, confirme ses fondamentaux : indépendant des cycles des prix du thon brut, les marchés premiums de nos produits valorisés n'ont été que très faiblement impactés par la crise. Les prix ont même connu une légère croissance.

L'activité avait pâti d'une forte baisse des volumes en 2020, l'unité de valorisation ayant été contrainte de fermer pendant deux mois, le temps du confinement. En 2021, l'activité a été relativement normale mais avec des volumes mensuels inférieurs à ceux d'avant crise.

Le chiffre d'affaires de l'activité valorisation est en croissance de 12,3%, grâce à une hausse des volumes de 10,9% et une croissance des prix de 1,3%.

## II- RESULTATS FINANCIERS

### 2.1- RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

#### 2.1.1- Méthodes comptables

Le groupe Sapmer présente ses comptes consolidés selon les normes internationales IFRS. Les méthodes comptables appliquées au 31 décembre 2021, sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

#### 2.1.2- Périmètre du groupe

Le nombre de sociétés faisant partie du périmètre de consolidation s'élève à 10 au 31 décembre 2021.

- SAPMER SA (Mère)
- LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS SAS
- ARMAS PÊCHE SAS
- SOPARMA SAS
- LES COMPTOIRS SAPMER SARL
- SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS
- TUNA FISHING COMPANY LTD
- INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES
- COMPAGNIE D'ARMEMENT A LA PECHE SAS
- MER DES MASCAREIGNES LTD

### 2.1.3- Comptes consolidés – Compte de résultat

Vous trouverez ci-dessous le compte de résultat simplifié :

En millions d'euros	S1 2021	S2 2021	déc-21	déc-20
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>62,6</b>	<b>85,0</b>	<b>147,6</b>	<b>112,7</b>
EBITDA (1)	1,6	14,0	15,6	-4,2
Résultat opérationnel courant	-6,2	7,0	0,8	-21,4
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>-7,9</b>	<b>6,8</b>	<b>-1,1</b>	<b>-21,4</b>
<b>% EBIT/CA</b>	<b>-12,6%</b>	<b>8,0%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-19,0%</b>
Résultat financier	-4,7	-4,5	-9,2	-1,4
Impôt	-0,6	2,5	1,9	-1,6
<b>Résultat net</b>	<b>-13,2</b>	<b>4,9</b>	<b>-8,4</b>	<b>-24,5</b>
<b>% RN/CA</b>	<b>-21,2%</b>	<b>5,7%</b>	<b>-5,7%</b>	<b>-21,7%</b>

(1) EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs

Les comptes de l'exercice 2021 reflètent un premier semestre dans la continuité de l'année 2020 marqué par le covid, puis un second semestre de reprise franche de l'activité sur les pêcheries austral et thonière. Ces comptes intègrent également la sortie de flotte de deux thoniers, qui a engendré des impacts comptables défavorables sur le compte de résultat mais permet un rééquilibrage de la flotte entre les pêcheries du groupe.

L'Excédent Brut d'Exploitation 2021 est de 15,6 M€, soit 11% du chiffre d'affaires. Il a été réalisé essentiellement sur le second semestre. Il est en hausse de de 19,8 M€ par rapport à l'exercice 2020.

Le groupe enregistre par ailleurs des dépréciations d'actifs exceptionnels, conséquence de la sortie de flotte de deux thoniers (-1,9 M€) ainsi que la dépréciation enregistrée sur un de ses thoniers qui n'est plus en exploitation depuis janvier 2020 (-2,7 M€).

Alors que la parité euro/dollars en fin d'année 2020 avait permis de constater dans le résultat financier un gain de change de 4,7 M€, nous enregistrons en 2021, résultat de l'appréciation du dollar, une perte de change de 3,8 M€.

L'entreprise a bénéficié lors du second semestre du dispositif dérogatoire de report en arrière des déficits lui permettant d'être remboursé de 1,65 M€ d'impôt sur le résultat.

La société génère ainsi un résultat net positif de +4,9 M€ sur le second semestre et négatif de -8,4 M€ sur l'exercice 2021 entier.

#### 2.1.4- Comptes consolidés – Bilan

Vous trouverez ci-dessous un bilan simplifié :

En millions d'euros	déc-21	déc-20
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	149,0	185,2
Goodwill	1,5	3,3
Participations dans les entreprises associées	1,1	1,1
Autres créances non courantes	7,2	10,0
Actifs courants	54,4	41,4
Trésorerie et équivalent	5,5	5,8
Actifs détenus en vue d'être cédés		
<b>Total ACTIF</b>	<b>218,8</b>	<b>246,7</b>
Capitaux propres	47,4	55,5
Dettes financières à long et moyen terme	92,5	110,5
Autres passifs non courants	18,4	18,8
Dettes financières court terme	19,9	26,2
Autres passifs courants	40,6	35,7
Passifs détenus en vue d'être cédés		
<b>Total PASSIF</b>	<b>218,8</b>	<b>246,7</b>

Les postes immobilisations et goodwill décroient fortement suite à la sortie de flotte des deux thoniers seychellois.

Les participations dans des entreprises associées sont les titres de Mer des Mascareignes (MDM), dont Sapmer possède 50%.

Les autres créances non courantes, essentiellement des dépôts et cautionnements et comptes courants sont à la baisse, variation liée également à la sortie de flotte.

Les actifs courants sont en forte augmentation en raison de la hausse des créances clients, + 15 M€, liée à la bonne reprise de nos activités sur le second semestre.

Les passifs courants sont quant à eux en légère hausse, pour partie à imputer à la dette fournisseur (1 M€), au recours à l'affacturage (2,5 M€), deux postes liés à la reprise de nos activités et à la hausse du poste dettes sociales.

Les capitaux propres s'élèvent à 47,4 M€ fin 2021 contre 55,5 M€ fin 2020. Leur évolution (-8,4 M€) est la conséquence de la prise en compte du résultat net de 2021.

La dette financière au bilan fin 2021 est marquée par un fort désendettement du groupe (- 24 M€), effet de la sortie de flotte des deux thoniers. Le solde est constitué principalement par le financement de sept thoniers senneurs et par de nouvelles dettes prises lors de la période covid, fruits du soutien de nos partenaires bancaires pendant la pandémie.

Les ratios financiers ont été respectés, l'endettement net sur fonds propres est de 2.2.

#### 2.1.5- Comptes consolidés – Analyse du tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	déc-21	déc-20
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>5,0</b>	<b>4,5</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12,8	-0,9
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8,3	-8,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4,2	9,7
Variations de taux de change		
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>5,3</b>	<b>4,9</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>

La reprise de l'activité du groupe au second semestre génère un flux de trésorerie de 12,9 M€, avec une hausse de la CAF de 12,4 M€ en partie compensée par la variation du BFR de -4,9 M€ (hausse du poste client).

Les opérations d'investissements (-8,3 M€) sont à un niveau normatif et sont constituées principalement des arrêts techniques majeurs programmés, du renouvellement des sennes et de nouveaux équipements pour nos navires.

Le flux de financement comprend les nouveaux prêts français et mauriciens (13,2 M€) contractés au premier semestre 2021, le remboursement des emprunts pour 12,1 M€ de capital et le paiement des intérêts pour 5,4 M€.

Le niveau de trésorerie à fin 2021 est de 5,3 M€.

#### 2.2- RESULTATS FINANCIERS SOCIAUX

##### 2.2.1- Méthodes comptables

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03.

Aucun changement de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est intervenu en 2021.

##### 2.2.2- Comptes sociaux – Compte de résultat

En milliers d'euros	déc-21	déc-20
Chiffre d'affaires	80 428	57 126
Autres produits de l'activité	8 892	13 079
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>89 321</b>	<b>70 205</b>
Approvisionnements, stocks et charges externes	-55 122	-48 873
Impôts et taxes	-3 723	-4 271
Charges de personnel	-15 304	-14 053
Dotations d'exploitation	-10 443	-15 619
Autres charges d'exploitation nettes des produits	-2 459	-3 060
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 270</b>	<b>-15 671</b>
Quote-part de résultats transférés	174	181
Résultat financier	-4 981	13 254
Résultat exceptionnel	-2 955	-2 655
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-5 492</b>	<b>-4 891</b>
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les bénéfices	2 594	294
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-2 897</b>	<b>-4 597</b>

Sapmer est la société-mère du groupe ; elle est propriétaire et exploitante des palangriers « Albius » et « Cap Horn ». La société est également copropriétaire et exploitante du chalutier caseyeur « l'Austral » à 65%. Enfin, Sapmer est propriétaire de cinq thoniers senneurs et en exploite trois, le quatrième est, depuis janvier 2019, affrété par sa filiale mauricienne IOSMS et le cinquième est à quai depuis janvier 2020.

Le chiffre d'affaires de Sapmer est en progression de 41% par rapport à 2020. L'activité a été moins impactée par la crise sanitaire en 2021.

Le poste « autre produits » est en forte baisse. Cette évolution est principalement liée à la production stockée (2,9 M€ de variation négative entre 2020 et 2021 contre une variation positive de 3,1 M€ l'année précédente).

Les approvisionnements et charges externes enregistrent une hausse de 13% liée à l'accroissement de l'activité.

Les dotations d'exploitation sont en forte baisse de 33%. En 2020, la société avait constaté une dépréciation de 4,6 M€ sur un thonier à quai depuis le mois de janvier 2020. En 2021, un complément de dépréciation a été enregistré pour 2,3 M€ sur ce même thonier.

Le résultat financier de - 5 M€ est essentiellement composé des dividendes versés par ses filiales pour + 3,5 M€, moins un abandon de créance de 7,1 M€ en faveur de sa filiale Tuna Fishing Company, et moins la charge d'intérêt liée aux emprunts pour 1,6 M€.

Le résultat exceptionnel de - 3 M€ provient principalement de la comptabilisation des amortissements dérogatoires pour - 2,8 M€, stables par rapport à 2020.

Après prise en compte de l'impôt (produit de 2,6 M€ lié à un report en arrière de déficit pour 1,7 M€, et à l'intégration fiscale pour 1 M€), le résultat net s'élève à - 2,9 M€.

### 2.2.3- Comptes sociaux – Bilan

BILAN en milliers d'euros		
	déc-21	déc-20
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles nettes	704	761
Immobilisations corporelles nettes	91 109	96 936
Immobilisations financières	6 295	6 047
<b>Actif immobilisé</b>	<b>98 108</b>	<b>103 744</b>
Stocks nets	11 232	12 275
Créances clients et autres	53 050	49 960
<b>Total des créances</b>	<b>64 281</b>	<b>62 236</b>
Charges constatées d'avance	756	255
Disponibilités	2 896	3 821
<b>Actif circulant</b>	<b>67 932</b>	<b>66 312</b>
Ecarts de conversion actif	21	155
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>166 062</b>	<b>170 211</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital social	2 799	2 799
Réserves et report à nouveau	36 909	41 505
Résultat de l'exercice	-2 897	-4 597
Subventions et provisions	18 250	15 424
<b>Total des Capitaux Propres</b>	<b>55 060</b>	<b>55 131</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>5 547</b>	<b>7 543</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 519	71 032
Emprunts et dettes financières divers	11 016	18 923
Dettes diverses	19 896	17 517
Produits constatés d'avance	0	0
<b>Total des dettes</b>	<b>105 431</b>	<b>107 472</b>
Ecarts de conversion passif	24	65
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>60 736</b>	<b>170 211</b>

Les immobilisations corporelles nettes prennent en compte, notamment, la rénovation partielle du navire Austral pour l'activité austral (2 M€) et l'acquisition d'une senne pour l'activité thon (747 K€).

Le poste créances clients et autres créances est en hausse de 3,1 M€.

Les créances clients sont en forte hausse de 7,8 M€, liée à une facturation nettement plus élevée sur les deux activités en fin d'année 2021 par rapport à fin 2020.

Les créances diverses, principalement constituées de créances intra-groupe, sont en baisse de 5,2 M€, notamment en raison de l'abandon de créance de 7,1 M€ en faveur de la filiale Tuna Fishing Company.

Au passif, la variation des réserves est liée au résultat 2020 affecté en report à nouveau (- 4,6 M€). Les provisions réglementées ont été dotées de 2,8 M€.

Le remboursement des emprunts s'est limité à 4,4 M€ compte tenu des moratoires obtenus dans le cadre de la crise sanitaire. Toujours dans le cadre de la crise sanitaire, de nouveaux financements ont été obtenus pour 8,2 M€, d'où l'évolution à la hausse de ce poste.

Le poste dettes financières diverses est quant à lui en forte baisse, en raison des dividendes distribués par les filiales ayant été impactées sur leurs dettes en comptes courants pour 3,5 M€, et de la compensation d'une partie des dettes avec des créances de même nature.

La hausse du poste des dettes diverses provient essentiellement de l'augmentation des dettes fournisseurs pour 3,8 M€ à la clôture de l'exercice 2021, compensée partiellement par le remboursement de la ligne de financement de ces dettes fournisseurs pour 2 M€.

### III- DEVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES

Les marchés finaux, sur lesquels Sapmer occupe une position de leader, démontrent au cours du second semestre leurs reprises et ainsi leurs solidités sur le long terme. Les défis sur le plan opérationnel ont été relevés tout au long de la crise et les conditions d'exploitations s'améliorent.

### IV- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le contexte international provoque la hausse des matières premières et notamment celle du gasoil, poste de coût important chez Sapmer.

Le Belle Rive, un des thoniers du groupe, a talonné le 10 janvier 2022. Toutes les réparations ont à ce jour été réalisées et les coûts liés pris en charge par l'assurance corps et moteur du groupe. Après plusieurs semaines de travaux, le navire est de retour en pêche depuis début avril.

### V- FILIALES ET PARTICIPATIONS

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation
SAPMER SA (*)	La Réunion	Mère	Intégration globale
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS (*)	La Réunion	100%	Intégration globale
ARMAS PÊCHE SAS (via SOPARMA) (*)	La Réunion	100%	Intégration globale
SOPARMA SAS (*)	La Réunion	100%	Intégration globale
LES COMPTOIRS SAPMER SARL(*)	La Réunion	100%	Intégration globale
SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS	Ile Maurice	100%	Intégration globale
TUNA FISHING COMPANY LTD	Seychelles	99%	Intégration globale
INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES	Ile Maurice	100%	Intégration globale
COMPAGNIE D'ARMEMENT A LA PECHE SAS (*)	La Réunion	100%	Intégration globale
MER DES MASCAREIGNES LTEE	Ile Maurice	50%	Mise en équivalence

(\*) Sociétés intégrées fiscalement

✓ LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS SAS

Cette filiale est propriétaire et exploitante d'un navire palangrier (pêche à la légine) « l'Ile Bourbon ». Le chiffre d'affaires passe de 6,9 M€ à 12 M€ entre 2020 et 2021. Elle réalise un bénéfice de 2,5 M€ sur l'exercice 2021.

✓ ARMAS PÊCHE SAS

Cette filiale est propriétaire et exploitante du navire « Mascareignes III » (pêche à la légine) et copropriétaire et exploitante à 35% du navire « l'Austral » (langoustes). Le chiffre d'affaires passe de 6,6 M€ à 8,7 M€ entre 2020 et 2021. Elle réalise un bénéfice de 0,6 M€ sur l'exercice 2021.

✓ LES COMPTOIRS SAPMER SARL

Cette filiale gère un comptoir de vente basé dans la ville du Port à la Réunion. Le chiffre d'affaires est en progression de 1,5 M€ en 2020 à 2 M€ en 2021. Elle réalise un bénéfice de 0,2 M€ sur l'exercice 2021. Cette progression confirme l'engouement de nos clients finaux à la Réunion pour nos produits de qualité.

✓ SOPARMA SAS

Son activité est réduite à la gestion de sa filiale ARMAS PÊCHE. Elle réalise un bénéfice de 2 M€ sur 2021.

✓ SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS

Cette filiale s'occupe de la distribution et de la logistique des produits de la pêche valorisés du groupe. Elle réalise sur l'exercice 2021 un chiffre d'affaires de 52,6 M€ et un déficit de 15,4 M€.

✓ TUNA FISHING COMPANY LTD

Cette filiale exploitait deux thoniers jusqu'en octobre 2021 et gère les activités logistiques du groupe aux Seychelles. Elle réalise sur 2021 un chiffre d'affaires de 10,9 M€ et un bénéfice de 20,1 M€.

✓ INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES

Cette filiale exploite trois thoniers, gère les activités logistiques du groupe sur l'Ile Maurice et abrite une partie de la structure opérationnelle et administrative du groupe. Elle réalise sur 2021 un chiffre d'affaires de 30,9 M€ et un déficit de 10,5 M€.

✓ MER DES MASCAREIGNES LTEE

Son activité est la transformation du thon brut du groupe en thon valorisé à destination du groupe et pour des clients tiers plus marginalement. L'entreprise a généré un chiffre d'affaires de 2,7 M€ et un bénéfice de 63 K€ sur l'exercice 2021.

✓ COMPAGNIE D'ARMEMENT A LA PECHE SAS

Son activité est l'exploitation et la gestion des thoniers du groupe. L'entreprise génère un résultat bénéficiaire de 52 K€.

## VI- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 6.1- DECOMPOSITION DU SOLDE DES CREANCES CLIENTS

Vous trouverez ci-dessous la situation des créances clients des comptes sociaux de Sapmer.

Situation au 31 déc.21 en milliers d'euros		Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
Tranches de retard de paiement	Solde	0 jours	De 1 à 30 jours	de 31 jours à 60 jours	de 61 à 90 jours	> à 91 jours	Total 1 jour et plus
Montant total des factures concernées ( TTC)	<b>19 871</b>	19 266	-183	35	-194	947	605
Nombre de factures concernées	<b>277</b>	148	50	23	8	48	129
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires (HT)		23,95%	-0,23%	0,04%	-0,24%	1,18%	0,75%
Comptes rattachés	<b>-432</b>						
Total créances clients et comptes rattachés	<b>19 439</b>						

### 6.2- DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

Vous trouverez ci-dessous la situation des dettes fournisseurs des comptes sociaux de Sapmer.

Situation au 31 déc.21 en milliers d'euros		Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
Tranches de retard de paiement	Solde	0 jours	De 1 à 30 jours	de 31 jours à 60 jours	de 61 à 90 jours	> à 91 jours	Total 1 jour et plus
Montant total des factures concernées ( TTC)	<b>11 363</b>	6 942	2 991	583	200	646	4 421
Pourcentage du montant total des achats (HT)		12,3%	5,3%	1,0%	0,4%	1,1%	7,8%
Comptes rattachés	<b>4 043</b>						
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>15 406</b>						

### 6.3- DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionnée au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionnée au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2020	Néant	Néant	Sans objet
31/12/2019	Néant	Néant	Sans objet
31/12/2018	Néant	Néant	Sans objet

### 6.4- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

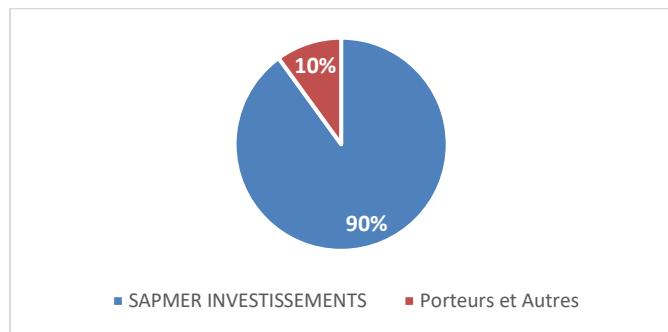
Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils vous sont présentés, lesdits comptes annuels faisant apparaître une perte de 2 897 378,28 euros.

Nous vous proposons d'affecter cette perte de l'exercice 2021 en report à nouveau.

## 6.5- ACTIONNARIAT ET BOURSE

Le capital social de la société Sapmer est composé de **3 498 598 actions** à 0,80 € de valeur nominale pour un montant total de 2 798 878,40 €.

### Détenzione du capital au 31 décembre 2021



Le capital ne comporte pas d'action à droit préférentiel.

Les salariés et administrateurs ont des participations dans le capital social de la société à hauteur de 0,27% (dont 0,12 % pour les salariés et les salariés des sociétés qui sont liées à Sapmer au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce).

Sapmer ne détient aucune de ses actions en propre et n'a procédé au cours de l'exercice à aucune action d'achat ou de vente d'actions propres.

Conformément à l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2020, plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33% de 50%, de 66,66%, de 90%, ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales :

Actionnaires	En capital	En droit de vote
Détenant plus des 2/3	SAPMER INVESTISSEMENTS	SAPMER INVESTISSEMENTS

### Evolution du cours de bourse en 2021

Le cours le plus haut en 2021 est 11,40 € et le plus bas est 7,75 €.  
Le cours au 31 décembre 2021 est de 8,55 €.

Code ISIN : FR0010776617-ALMER

## 6.6- LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conventions visées par les dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

En outre, nous vous remercions, conformément à la possibilité offerte par l'article L.225-42 du Code de commerce, d'approuver sur rapport spécial des commissaires aux comptes, les conventions qui n'auraient pas été préalablement autorisées par le conseil d'administration.

## 6.7- DIVERS

### Charges non déductibles

La société n'a pas effectué de dépenses somptuaires (CGI art 39.5 – 223 quinquies).  
Le montant de TVS est de 3 509 euros pour l'exercice 2021.

### Montant de la rémunération des auditeurs (comptes sociaux et consolidés)

Les honoraires s'élèvent à 75,3 K€ HT pour l'exercice 2021.

**Le conseil d'administration**

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers actionnaires,

Conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise.

## LISTE DES FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

NOM DES ADMINISTRATEURS	FONCTIONS	AGE	LISTE DES MANDATS
<b>Mr Dominique AUDOUIN</b>	Administrateur	64ans	Premier Mandat Sapmer Sa (France) :15 juillet 2020 Administrateur de : Sapmer Sa (France)
<b>Mr Adrien de CHOMEREAU</b>	Administrateur Président directeur général	40 ans	Premier Mandat Sapmer Sa : Décembre 2014 Président directeur général de Sapmer Sa (France) Directeur général de Sapmer Investissements Sas (France) Représentant permanent de Sapmer Sa, Présidente de : Les Armements Réunionnais Sas (France), Soparma Sas (France), Armas Pêche Sas (France), Compagnie d'armement à la pêche Sas (France) Administrateur de : Sapmer Sa (France), Mer des Mascareignes Ltee (Île Maurice), Sapmer Premium Seaproducts (Île Maurice), Indian Ocean Ship Management Services (Île Maurice), Vietnam Century Fund (Île Maurice), Jaccar Investment Manager (Île Maurice), Tuna Fishing Company Ltd (Seychelles), Central common cold store Ltd (Seychelles) Gérant de : Les comptoirs Sapmer Sarl (France)
<b>Mr Philippe SOULIE</b>	Administrateur	65 ans	Premier Mandat Sapmer Sa : 4 octobre 2021 Président de : Jaccar Holdings Sas (France), Sapmer Investissements Sas (France) Chairman, CEO et administrateur de : Sapmer Holding Pte Ltd (Singapour) Chairman and director de : Greenship Holdings (Singapour), Mortimer (Singapour), Greenship Gas Trust (Singapour) Chairman and member of board : Evergas (Danemark) Administrateur de : Sapmer Sa (France), Belle Isle Tuna Company (Île Maurice), Belle Rive Tuna Company (Île Maurice), Iost Company Ltd (Île Maurice), Morn Seselwa Tuna Company (Île Maurice), Morne Blanc Tuna Company (Île Maurice), Tuna Fishing Company Ltd (Seychelles), Central Common Cold Store Ltd (Seychelles) Membre du comité d'administration de : Sapmer Investissements Sas (France)

## RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Néant.

## SITUATION DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Après examen de la situation des mandats d'administrateurs, nous vous informons que le mandat de Monsieur Adrien de Chomereau vient à l'expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2021.

Nous vous proposons de renouveler son mandat d'administrateur.

Nous vous informons qu'à l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration de notre société se prononcera sur le renouvellement de Monsieur Adrien de Chomereau en tant que président directeur général conformément à la désignation faite par le conseil d'administration du 22 avril 2021.

## REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour faire suite aux modifications dans la gouvernance de Sapmer, le conseil d'administration de la société comptant désormais quatre membres incluant le censeur, nous vous proposons de fixer la rémunération globale des membres du conseil d'administration à la somme de vingt mille (20 000) euros jusqu'à nouvelle décision, cette somme étant fixée actuellement à quinze mille (15 000) euros pour un conseil composé jusqu'à lors de trois membres.

## SIEGE SOCIAL

Nous vous proposons de compléter l'adresse du siège social de Sapmer

Actuellement : Darse de pêche, 97420 Le Port

Comme suit : Darse de pêche, **Magasin 10**, 97420 Le Port

Et de modifier en conséquence l'article 4 alinéa 1 des statuts de la société.

## CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et règlementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des commissaires aux comptes.

Le conseil d'administration

## TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications	2021	2020	2019	2018	2017
<b>I – Capital en fin d'exercice (en K€)</b>					
Capital	2 799	2 799	2 799	2 799	2 799
Nombre des actions ordinaires existantes	3 498 598	3 498 598	3 498 598	3 498 598	3 498 598
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
<b>II – Opérations et Résultats de l'exercice (en K€)</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	80 428	57 126	81 822	94 210	89 140
Résultats avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 452	11 594	7 789	19 779	2 941
Impôts sur les bénéfices	2 594	294	3 388	3 511	2 984
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	-1	-938
Résultats après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	-2 897	-4 597	609	12 932	3 828
Résultat distribué	0	0	0	2 099	0
<b>III – Résultat par action (en €)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	1,73	3,40	3,19	6,66	1,43
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	-1	-1	0,17	3,70	1,09
Dividende attribué par action	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00
<b>IV – Personnel (en K€)</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	217	198	185	177	196
Montant de la masse salariale de l'exercice	12 315	11 803	10 044	9 212	11 161
Montant des sommes versées au titre au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales ...)	2 989	2 250	2 081	1 768	1 794

# CHAPITRE 2

## COMPTES CONSOLIDÉS GROUPE SAPMER

---

- 19 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
- 20 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
- 21 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
- 22 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
- 23 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

En milliers d'€	Note	2021	2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	2.1	<b>147 585</b>	<b>112 710</b>
Production stockée		-5 653	3 029
Autres produits de l'activité		1 184	2 213
<b>Production</b>		<b>143 116</b>	<b>117 952</b>
Achats consommés		-40 003	-37 193
Autres achats et charges externes	2.2	-34 345	-32 460
Charges de personnel (y.c. participation des salariés)	2.3	-45 421	-43 078
Impôts et taxes		-5 846	-7 093
Autres produits et charges d'exploitation	2.2	-1 915	-2 319
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>		<b>15 585</b>	<b>-4 191</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations		-14 755	-17 171
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>830</b>	<b>-21 363</b>
Autres charges / produits opérationnels		-1 913	0
<b>Résultat opérationnel</b>	2.6	<b>-1 083</b>	<b>-21 363</b>
Coût de l'endettement financier net		-1 834	-1 614
Autres produits et charges financiers		-7 342	201
<b>Résultat financier</b>	2.4	<b>-9 176</b>	<b>-1 413</b>
Résultat net des activités abandonnées		0	0
<b>Résultat avant impôts sur les bénéfices</b>		<b>-10 259</b>	<b>-22 776</b>
Impôts sur les résultats	2.5	1 875	-1 613
Quote- part dans le résultat des entreprises associées		-1	-87
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-8 385</b>	<b>-24 476</b>
<b>Revenant :</b>			
Aux actionnaires de la société mère		-8 385	-24 476
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action	4.2	-2,40	-7,00
Résultat dilué par action	4.2	-2,4	-7,00
Nombre moyen d'actions ordinaires	4.2	3 498 598	3 498 598
Nombre dilué moyen d'actions ordinaires	4.2	3 498 598	3 498 598
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL</b>			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-8 385</b>	<b>-24 476</b>
Ecarts de conversion		-30	-221
Instruments financiers		0	0
Effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global		0	0
<b>Autres éléments du résultat global de la période après impôts</b>		<b>-30</b>	<b>-221</b>
<b>Résultat global total de la période</b>		<b>-8 415</b>	<b>-24 697</b>
<b>Revenant :</b>			
Aux actionnaires de la société mère		-8 415	-24 697
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0

- Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.
- <sup>1</sup> EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs.

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

En milliers d'€	Note	2021	2020
Immobilisations corporelles	3.1	148 252	184 399
Goodwills		1 536	3 258
Immobilisations incorporelles	3.2	716	772
Participations dans des entreprises associées		1 081	1 111
Actifs financiers, créances clients et autres créances		7 242	9 950
Impôts différés	3.12	0	0
Instruments financiers dérivés		0	0
<b>Total actif non courant</b>		<b>158 826</b>	<b>199 490</b>
Stocks	3.3	18 031	20 867
Créances clients et comptes rattachés	3.4	32 462	17 232
Autres créances	3.5	3 861	3 009
Etat - impôts sur les bénéfices à recevoir		84	282
Instruments financiers dérivés		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	5 492	<b>5 802</b>
<b>Total actif courant</b>		<b>59 929</b>	<b>47 193</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>		0	0
<b>Total actif</b>		<b>218 755</b>	<b>246 683</b>
Capital social		2 799	2 799
Ecarts de conversion		-325	-295
Résultats non distribués		44 965	52 992
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		47 439	55 496
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
<b>Total capitaux propres</b>		<b>47 439</b>	<b>55 496</b>
Emprunts et dettes financières	3.7	92 455	110 493
Instruments financiers dérivés		0	0
Impôts différés	3.12	15 345	15 660
Provisions pour engagement de retraite	3.10	2 115	2 260
Provisions pour autres passifs	3.11	829	854
Autres dettes non courantes	3.8	73	4
<b>Total passif non courant</b>		<b>110 819</b>	<b>129 271</b>
Emprunts et dettes financières	3.7	19 926	26 235
Instruments financiers dérivés		0	0
Provisions pour autres passifs	3.11	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 588	21 468
Etat - impôts sur les bénéfices à payer		0	0
Autres dettes d'exploitation	3.8	17 983	14 214
<b>Total passif courant</b>		<b>60 498</b>	<b>61 917</b>
<b>Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente</b>		0	0
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>218 755</b>	<b>246 683</b>

- Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

En milliers d'€	Note	2021	2020
<b>Résultat net avant impôt sur les bénéfices</b>		-10 259	-22 776
Dotations nettes aux amortissements et provisions		14 959	17 621
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur		0	0
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		0	0
Plus et moins values de cession		188	-6
Autres variations sans incidences sur la trésorerie		5 764	-5 284
Impôts versés		1 744	216
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>12 395</b>	<b>-10 230</b>
Incidence de la variation BFR		-4 964	3 367
Coût de l'endettement financier	2.4	5 378	5 969
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>12 808</b>	<b>-894</b>
Acquisition immos corporelles	3.1	-8 384	-8 411
Acquisition immos incorporelles	3.2	-41	-2
Acquisition immos financières		0	0
Cession d'immos corp et incorp		102	30
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales / variation de périmètre		0	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-8 323</b>	<b>-8 383</b>
Augmentation de capital		0	0
Dividendes versés /reçus		0	0
Dividendes versés aux minoritaires		0	0
Variation des autres fonds propres		0	0
Encaissements provenant d'emprunts	3.7	13 217	19 711
Remboursement d'emprunts	3.7	-12 032	-4 142
Intérêts financiers nets versés		-5 384	-5 855
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-4 199</b>	<b>9 714</b>
Incidences des variations de taux de change		0	0
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>287</b>	<b>438</b>
Trésorerie à l'ouverture		4 972	4 535
<b>Trésorerie à la clôture</b>		<b>5 259</b>	<b>4 972</b>

\* Dont autres charges et produits financiers liés à IFRS 16

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'€	Note	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère				Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
		Capital social	Autres Réserves	Ecarts de conversions	Résultats non distribués		
<b>Au 1er janvier 2020</b>		<b>2 799</b>	<b>6 762</b>	<b>-75</b>	<b>70 905</b>	<b>2</b>	<b>80 393</b>
Ecart de conversion		0	0	-221	0	0	-221
Instruments financiers		0	0	0	0	0	0
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	-221	0	0	-221
Résultat net		0	0	0	-24 476	0	-24 476
Total des produits comptabilisés		0	0	-221	-24 476	0	-24 697
Autres variations		0	0	0	-199	0	-199
Variation liée ifrs 16		0	0	0	0	0	0
Effet des options de souscriptions		0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital		0	0	0	0	0	0
Dividendes versés		0	0	0	0	0	0
<b>Au 31 décembre 2020</b>		<b>2 799</b>	<b>6 762</b>	<b>-295</b>	<b>46 230</b>	<b>2</b>	<b>55 496</b>
<b>Au 1er janvier 2021</b>		<b>2 799</b>	<b>6 762</b>	<b>-295</b>	<b>46 230</b>	<b>2</b>	<b>55 496</b>
Ecart de conversion		0	0	-30	0	0	-30
Instruments financiers		0	0	0	0	0	0
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	-30	0	0	-30
Résultat net		0	0	0	-8 385	0	-8 385
Total des produits comptabilisés		0	0	-30	-8 385	0	-8 414
Autres variations		0	0	0	358	0	358
Variation liée ifrs 16		0	0	0	0	0	0
Effet des options de souscriptions		0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital		0	0	0	0	0	0
Dividendes versés		0	0	0	0	0	0
<b>Au 31 décembre 2021</b>		<b>2 799</b>	<b>6 762</b>	<b>-324</b>	<b>38 203</b>	<b>2</b>	<b>47 439</b>

- Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'euros (K€) et les différences de  $\pm 1$  K€ sont dues aux arrondis.

Les états financiers consolidés comprennent la société Sapmer et ses filiales, l'ensemble étant désigné comme « le groupe ».

Sapmer est l'opérateur historique de la grande pêche dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Crée en 1947, Sapmer opère au 31 décembre 2021 une flottille de 11 navires de pêche : quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un chalutier caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et six thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon (Albacore et Listao) dans l'océan Indien.

Les comptes 2021 incluent également l'exploitation de quatre thoniers en location financement. Les contrats coque-nue de ces quatre thoniers ont été retraités selon la norme IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le 3 novembre 2021, un accord de résiliation des locations coque-nue pour les deux navires exploités par notre filiale seychelloise a été signé. Les impacts sur les états financiers du groupe dont la dépréciation d'une partie du goodwill seront détaillés dans les notes.

La norme IFRS16 est également appliquée pour les contrats de location de nos chambres froides et bureaux de la Réunion et pour tous les matériels en location longue durée d'une valeur supérieure à 5 K€.

Ces états financiers ont été arrêtés le 25 avril 2022 par le conseil d'administration.

## 1. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables employées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

### 1.1. BASE DE PREPARATION

#### Principes comptables

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2021.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des navires pour lesquels la valeur comptable a été remise à sa « juste valeur » au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

La comptabilisation du chiffre d'affaires est constatée lors du transfert du bien au client conformément à la norme IFRS 15.

La préparation des états financiers en conformité avec le référentiel IFRS suppose l'utilisation de jugements et

d'estimations comptables significatifs. Il suppose que la direction établisse des estimations et des hypothèses concernant les procédures d'application de méthodes comptables du groupe. Les domaines impliquant un degré plus élevé de jugement et de complexité, ou les domaines où les hypothèses et estimations sont significatives par rapport aux comptes consolidés sont décrits dans la note 1.18.

Conséquences de l'épidémie de covid-19 sur les comptes clos au 31 décembre 2021.

La fermeture des restaurants et des hôtels avait eu un impact fort sur nos marchés, la demande s'était arrêtée brutalement début 2020, reprenant ensuite par à-coups. Le rythme de la demande a repris au 1er semestre 2021, mais à des prix toujours dégradés. Cette nouvelle tension positive annonçait une reprise franche du marché qui s'est matérialisée progressivement au 2nd semestre.

Le principal défi relevé par les équipes Sapmer a été de maintenir les bateaux en activité tout au long de la crise. De nombreux jours de pêche ont malgré tout été perdus pour cause notamment de quatorzaines. Ces arrêts temporaires ont conduit à des baisses de volumes conséquentes en 2020, puis au 1er semestre 2021 particulièrement pour la pêche thonière. Très peu de jours de pêche ont été perdus depuis le 30 juin 2021 malgré la complexité qui perdure pour effectuer les relèves. Le second semestre a ainsi pu être satisfaisant en termes de volumes.

### 1.2. EVOLUTION DES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS

*Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2021.*

Les nouveaux textes IFRS pour International Financial Reporting Standards d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et notamment les amendements aux normes IFRS dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence, n'ont pas d'impact sur la présentation des comptes du groupe.

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer par anticipation des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Les incidences post-clôture seront décrites dans la note 4.3.

### 1.3. CONSOLIDATION

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe, directement ou indirectement, contrôle plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer le contrôle sur les opérations, sont consolidées par intégration globale. Sont ainsi incluses dans le périmètre de consolidation toutes les sociétés dont la société Sapmer détient directement ou indirectement 20% des droits de vote au 31 décembre 2021.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle cesse. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'achat de sociétés par le groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, notamment les créances, dettes, produits et charges entre les sociétés du groupe ainsi que les profits internes inclus dans les stocks et les plus ou moins-values réalisées sur des opérations de cession d'immobilisations entre des sociétés du groupe.

La liste des sociétés du groupe figure en note 5. La date de clôture annuelle des états financiers individuels est le 31 décembre ou 30 juin.

#### 1.4. MODALITES DE CONSOLIDATION

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

##### Méthodes de consolidation

La méthode utilisée est l'intégration globale. Pour la filiale sous contrôle conjoint, la méthode de mise en équivalence est utilisée.

##### Méthode de conversion

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des sociétés du groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les comptes des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, sont convertis selon les principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres pour lesquels sont appliqués les cours historiques ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecarts de conversion ».

Les écarts d'acquisition d'une société étrangère sont convertis au taux de clôture.

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération.

Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes commerciales en monnaie étrangère au taux en vigueur à la date de clôture, sont appréhendés dans le compte de résultat sur la ligne « EBITDA ».

Les gains et pertes résultant de la conversion des opérations financières sont quant à eux sur la ligne « résultat financier ».

Les cours utilisés sont indiqués dans le tableau ci-après :

	Cours au 31/12/2021	Cours moyen de l'exercice
Roupie mauricienne (MUR)	49.8330	49.5862
Dollar US (USD)	1.1326	1.1827

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés, nettes d'effet d'impôt sur le résultat si

applicable, jusqu'à la cession ou à la liquidation de cet investissement net.

Au 31 décembre 2021, le groupe a pour monnaie fonctionnelle l'euro ; un écart de conversion de -325 K€ a été comptabilisé dans ses comptes. Cet écart de conversion est généré par la mise en équivalence d'une des entités du périmètre du groupe dont la monnaie fonctionnelle est la roupie mauricienne.

##### Ecarts d'acquisition :

Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondant, l'écart de première consolidation est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés.

L'écart entre la valeur des titres acquis et la juste valeur de la quote-part d'actif net identifié à la date de prise de participation est porté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

Au 31 décembre 2016, suite à la réorganisation du groupe, un écart d'acquisition (goodwill) de 3 258 K€ a été constaté dans les comptes du groupe.

Conformément à la norme IAS 38, le goodwill a été affecté aux UGT correspondantes. Les sociétés concernées par le goodwill sont les sociétés IOSMS et TFC. Celles-ci exploitent les thoniers sous pavillon mauricien et seychellois.

L'accord de résiliation du contrat de location coque-nue concerne la filiale seychelloise TFC, une dépréciation de 1.7 M€ sur le goodwill alloué à cette entité a été constatée et comptabilisée en « autres charges/produits opérationnels ».

Le solde du goodwill soit 1,5 M€ est attaché à la société mauricienne exploitant trois thoniers sous pavillon mauricien. Les tests de dépréciation découlant n'ont pas mis en évidence d'indice de perte de valeur au 31 décembre 2021.

Pour déterminer la juste valeur des UGT, le groupe détermine l'ensemble des flux de trésorerie futurs actualisés sur une période de 5 ans pour chacune des UGT, sur la base d'hypothèses économiques, d'activités et de résultats considérées par la direction générale du groupe comme les plus probables.

Les flux de trésorerie futurs attendus utilisés sont déterminés sur la base des business plans du groupe établis sur sept ans. Ces flux sont actualisés à un taux apprécié sur la base du coût moyen pondéré du capital déterminé pour le groupe. Des analyses sont ensuite menées afin de déterminer la sensibilité des valeurs obtenues à la variation d'une ou plusieurs hypothèses du business plan.

La méthode des flux futurs de trésorerie actualisés (discounted cash flows) utilisée pour apprécier la valeur d'utilité des UGT auxquelles sont affectés les goodwills présentant, par construction, un caractère aléatoire, les cash flows futurs effectifs peuvent donc différer des projections de flux futurs utilisées pour déterminer la valeur d'utilité.

À noter que les estimations de la valeur recouvrable des UGT – en l'espèce leur juste valeur – sont réalisées chaque année dans le cadre de la mise en œuvre des tests de dépréciations des goodwills, et ce, même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Les principales hypothèses et prévisions sont présentées ci-dessous :

- Plan d'affaires couvrant la période 2022-2026 pour chacune des UGT, établi sur la base des données financières ajustées ;
- Prix du thon brut : moyenne des prix entre 2018 et 2021 pour 2022 puis augmentation de 1,5% par an ;
- Prix du gasoil stable : 80 \$ le baril ;
- Taux de change EUR/USD : 1,15 ;
- Utilisation de flux de trésorerie normatifs au-delà de la cinquième année ; le poids des flux normatifs actualisés représente entre 76% et 78% de la valeur d'utilité totale selon les UGT.

## 1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport. Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels et les permis de mise en exploitation de navires.

Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est définie ou indéfinie. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication de dépréciation de l'immobilisation incorporelle. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité définie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

La durée d'amortissement des principales immobilisations incorporelles est :

- Logiciel : 3 ans à 5 ans ;
- Permis de mise en exploitation : 22 ans.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (hors navires) sont inscrites à leur coût d'acquisition (ou de production interne) diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les navires au bilan du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2007 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à cette date.

Les navires sont décomposés en 4 à 6 composants suivant le type de navires (et activités), y compris l'élément « grosse réparation ». Chaque composant ayant sa durée d'utilité propre, toutefois le composant le plus significatif « structure » représente de 75 à 85% de la valeur du navire.

Les durées d'utilité des bateaux sont déterminées en fonction de l'utilisation probable que la société fera desdits navires pour poursuivre leur exploitation actuelle, dans un contexte similaire, sous réserve que cette durée ne dépasse pas la durée de vie restante du navire (dans l'activité actuelle).

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession en tenant compte d'une valeur résiduelle et calculés selon le mode linéaire, soit généralement :

- Agencements et aménagements : 3 à 12 ans
- Matériel Bureau & Informatiques : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Navires : structure : 15 à 25 ans
- Navires : grosse réparation : 2,5 à 5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, la valeur

comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

En janvier 2020, afin d'optimiser la gestion des quotas de pêche au thon et de baisser les coûts opérationnels, la direction du groupe a décidé la mise à quai d'un thonier sous pavillon français.

En 2021, suite à la résiliation des contrats de location coque-nue des deux navires exploités sous pavillon seychellois, le navire baliseur associé à la pêche de ces 2 navires a également été mis à quai.

Les 2 navires à quai ont donc été dépréciés pour atteindre leur valeur de marché estimée. Le montant de la dépréciation comptabilisée au bilan est de 6,9 M€ dont 3,0 M€ constaté en 2021 dans le résultat opérationnel courant.

### Contrat de location financement ou location simple

Les contrats de location financement immobiliers et mobiliers, où le groupe assume la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué, sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière, afin d'obtenir un taux d'intérêt constant. La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du contrat. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de location financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée de vie estimée de l'actif et le contrat de location, sauf dans les cas où il existe une assurance raisonnable que le loueur obtienne la propriété du bien à la fin du contrat de location financement, auquel cas, l'amortissement est alors calculé sur la durée d'utilisation du dit bien.

Les contrats de location, en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur, sont classés en contrat de location simple.

Les paiements au titre des contrats de location simples (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charge au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Quand un contrat de location simple se termine avant l'expiration de la période de location, les pénalités de sortie sont comptabilisées en charges de la période où le contrat se termine.

### IFRS 16

Trois types de contrats initialement qualifiés en contrat de location simple selon IAS17 ont donc été retraités dans les états financiers du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- Une AOT, Autorisation d'Occupation Temporaire, pour nos bureaux et chambres froides de la Réunion
- Les contrats de location de longue durée pour du matériel de manutention et automobile d'une valeur > à 5 K€
- Les contrats de location coque-nue pour nos thoniers mauriciens et seychellois. L'accord de résiliation signé le 3 novembre 2021 a entraîné une diminution de l'actif non courant pour les droits d'usage des deux navires sous pavillon seychellois de 26,7 M€.

## 1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES, PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, lorsqu'elle est considérée comme durable. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilité mesurées à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

## 1.7. STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés selon la méthode du FIFO (First In First Out), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil.

Les stocks de produits péchés, produits finis et encours de production sont valorisés à partir du coût de production de l'année fiscale conformément à la norme IAS 2.

Une provision pour dépréciation a été constituée :

- chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour était inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part ;
- en fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

## 1.8. CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## 1.9. IMPOTS DIFFERES ET COURANTS

Quand la base fiscale est différente de la base comptable, il convient de constater en consolidation un impôt différé actif ou passif.

La base fiscale fait référence aux valeurs inscrites dans les liasses de consolidation et déclarations fiscales individuelles.

La charge d'impôt est ajustée en conséquence de la manière suivante :

- quand le retraitement majore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé passif qui vient en diminution de ce résultat ou ces réserves,
- quand le retraitement minore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé actif qui vient en augmentation de ce résultat ou de ces réserves.

Par ailleurs, la méthode de l'impôt différé fait référence à la notion de décalage temporaire :

- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une minoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une majoration d'impôt ;
- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une majoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une minoration d'impôt.

Enfin, pour ne pas fausser l'image donnée par les comptes consolidés, l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales du pays où se situe l'entreprise consolidée est éliminée.

Le taux d'imposition retenu pour le calcul des impôts différés relatifs aux sociétés françaises du groupe est, pour l'exercice clos en 2021 de 25,83 %.

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une forte probabilité d'imputation des charges fiscales sur des résultats fiscaux positifs futurs.

Les impôts courants sont déterminés sur la base de taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le groupe est présent et génère du résultat imposable.

## 1.10. TRESORERIE NETTE

Pour le bilan, le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement (avec des maturités inférieures à 3 mois ou libérables à tout moment).

Les découverts bancaires figurent au passif courant dans les « emprunts ».

## 1.11. CAPITAL

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres.

Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles, autres que pour un rachat, nettes de taxes, viennent en moins de la prime d'émission.

Lorsque la société ou ses filiales achètent ses propres actions, le prix payé incluant les coûts afférents nets de taxes est déduit des capitaux propres jusqu'à leur cession.

Au moment de leur cession, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

## 1.12. PROVISIONS REGLEMENTEES

L'incidence des provisions réglementées, notamment les amortissements dérogatoires, a été éliminée.

Le retraitement correspondant a consisté en l'élimination du résultat des sociétés consolidées, des dotations et reprises comptabilisées au cours de l'exercice, et en la réintégration du solde d'ouverture dans le poste « réserves consolidées ».

## 1.13. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, nettes des coûts de transaction encourus. Elles sont ensuite maintenues à leur coût amorti. Les dettes financières sont classées en passif courant sauf si le groupe a un droit inconditionnel de différer le remboursement sur une période supérieure à 12 mois après la date de clôture annuelle.

La société et ses filiales ont contracté divers emprunts et lignes de crédit. Ces emprunts et lignes de crédit sont garantis par des sûretés sur les actifs financés et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé.

Un emprunt de 17 M€ a été contracté en 2012, les covenants suivants ont été définis :

- Le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2 jusqu'à fin 2014 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- Le ratio Dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

*Le non-respect d'un ou de ces deux ratios n'entraînent pas d'exigibilité anticipée.*

Un emprunt de 13 M€ a été contracté en 2012, les covenants suivants ont été définis :

- le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2,3 jusqu'à fin 2012, 2 sur 2013 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio Dette nette consolidée sur le résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Pour 2021, les ratios financiers ont été modifiés comme suit :

- Le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2,0 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- Le ratio Dette nette consolidée sur le résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions consolidé doit être inférieur à 12 sur 2021, puis inférieur à 3 par la suite.

*Le non-respect d'un ou de ces deux ratios à la clôture de l'exercice N peut entraîner une « mise en défaut » de la société si les ratios ne sont pas respectés dans les comptes clos de l'exercice N+1.*

Ces objectifs sur ratio ont été respectés en 2021.

L'enlisement de la crise sanitaire liée au covid-19 et la persistance des effets de celle-ci sur les activités et la trésorerie du groupe ont amené celui-ci à trouver des solutions en début d'année avec ses partenaires financiers : nouveaux moratoires obtenus sur le remboursement du capital de ses dettes et levée de nouveaux financements (13,2 M€).

Notre pool bancaire a renouvelé ainsi sa confiance en l'entreprise et en son business model.

2021 est marqué également par un fort désendettement du groupe de 41 M€ dont 29 M€ consécutif à l'accord de résiliation de location coque-nue des 2 thoniers seychellois.

## 1.14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges et autres risques. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

La direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

## 1.15. AVANTAGE AU PERSONNEL

### Engagement de retraite

Les obligations des sociétés du groupe liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2021 selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière.

Les paramètres retenus tiennent compte :

- D'une hypothèse d'âge de départ à la retraite,
- D'un taux prévisionnel de progression annuelle des salaires,
- De l'ancienneté du personnel,
- De la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite, dans chacun des pays concernés,

- Et d'un taux d'actualisation correspondant à la rentabilité des placements à long terme.

### Participation/ intérressement et primes attribuées aux salariés

Le groupe reconnaît une dette et une charge de personnel pour primes/ intérressement et participation suivant des formules de calculs tenant compte du résultat des sociétés concernées. Le groupe comptabilise une provision lorsqu'il y a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

## 1.16. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Le groupe n'a pas utilisé d'instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt ou des contrats à terme de devises étrangères au cours de l'exercice 2021.

## 1.17. MODALITES DE CALCUL DU RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action (dilué) est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Le groupe ne dispose plus au 31 décembre d'instruments dilutifs.

## 1.18. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

### Jugements

Lors de l'application des méthodes comptables du groupe décrites ci-dessus, la direction a réalisé les jugements suivants qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers (à l'exclusion de ceux impliquant des estimations, lesquels sont présentés dans les paragraphes ci-dessous).

### Provision pour autres passifs

La direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

### Utilisation d'estimations

Le groupe fait des estimations et des hypothèses relatives à l'avenir. Les estimations et les hypothèses qui présentent un risque d'entraîner un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours des exercices suivants sont :

Le contexte actuel de crise économique rend l'appréhension des perspectives économiques et financières plus complexe. C'est dans ce contexte de crise que le groupe a réalisé ses estimations et appréciations en toute rigueur et au mieux de sa connaissance.

Au 31 décembre 2021, la capitalisation boursière du groupe s'élève à 29,9 M€ (cours de Bourse de l'action au 27 décembre 2021 : 8,55 euros), soit un montant inférieur au montant des capitaux propres à cette même date (47 M€).

La direction a estimé que la capitalisation boursière au 31 décembre 2021 ne constituait pas un indicateur objectif de

perte de valeur au regard de la norme IAS 36 : cette situation s'expliquant par le faible flottant sur le titre.

#### Continuité d'exploitation

Nos marchés finaux, sur lesquels Sapmer occupe une position de leader, démontrent au cours du 2nd semestre leurs reprises et ainsi leurs solidités sur le long terme. Les défis sur le plan opérationnels ont été relevés tout au long de la crise et les conditions d'exploitations s'améliorent.

Par conséquent, le groupe continue de préparer ses états financiers consolidés sur une base de continuité d'exploitation.

## 1.19. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation sectorielle est fondée sur les systèmes de reporting internes du groupe et est organisée en deux segments :

- L'activité « Pêcherie » qui comprend les ventes de langoustes et autres poissons pêchés par le chalutier caseyeur, légines et autres poissons pêchés par les palangriers, et thons bruts (thons pêchés et non valorisés),
- L'activité « Valorisation » qui comprend les ventes de produits valorisés issus de ses trois pêcheries (longes, steaks, produits appétisés ...).

## 1.20. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs non courants (ou groupe d'actifs), et les passifs y afférents sont classés comme « détenus en vue de la vente » lorsque leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue.

Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel, et que la vente soit hautement probable.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession des actifs (ou du groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente des actifs (ou du groupe d'actifs) est supposée intervenir dans le délai d'un an à compter de sa classification en actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de cession si celle-ci est inférieure.

## 2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1. PRODUCTION

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits pêchés et transformés.

Au cours de l'exercice 2021, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 147,6 M€ en croissance de 30,9% par rapport à 2020. Il est en retrait par rapport au niveau d'avant crise en raison d'un premier semestre encore très fortement marqué par la crise covid (prix de la légine bas et nombreux jours de pêche de perdus) et de la réduction de la flotte thonière de deux thoniers au milieu du second semestre.

Le groupe Sapmer a réalisé 37% de son chiffre d'affaires en Asie, 29% dans l'océan Indien, 17% en Europe et 17% dans le reste du monde.

En milliers d'€	2021	2020	Variation en %
Activité pêcherie	133 051	99 765	33,36%
Valorisation	14 534	12 945	12,28%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>147 585</b>	<b>112 710</b>	<b>30,94%</b>

Les autres produits de l'activité comprennent les remboursements d'assurance et autres produits divers dont gains de change sur créances commerciales.

### 2.2. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'€	2021	2020	Variation en %
Transport sur ventes	7 028	7 396	-4,97%
Locations	1 587	1 774	-10,57%
Primes d'assurance	1 853	1 842	0,57%
Autres achats et charges externes	20 179	18 403	9,65%
Déplacements et missions	3 699	3 045	21,46%
<b>Total Autres achats et charges externes</b>	<b>34 345</b>	<b>32 460</b>	<b>5,81%</b>

Les autres achats et charges externes ont augmenté : cette croissance, essentiellement liée aux frais de débarquement de nos cargaisons suite à la reprise de l'activité, n'annihile pas les efforts engagés par ailleurs par les équipes Sapmer sur toute la chaîne de valeur de l'entreprise.

### 2.3. CHARGES DE PERSONNEL

L'effectif équivalent temps plein de l'exercice 2021 est de 394 contre 417 en 2020. Cet effectif comprend uniquement ceux des entreprises intégrées globalement.

En milliers d'€	2021	2020	Variation en %
Salaires bruts	34 742	33 685	3,14%
Manning et intérimaires	6 211	5 714	8,69%
Charges non décaissables liées aux options de souscription			
Charges sociales et autres charges de personnel	4 468	3 679	21,45%
<b>Charges de personnel</b>	<b>45 421</b>	<b>43 078</b>	<b>5,44%</b>

### 2.4. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'€	2021	2020	Variation en %
Produits des placements financiers	-4	13	-130,25%
Charges d'intérêts	-1 830	-1 627	12,50%
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-1 834</b>	<b>-1 614</b>	<b>13,63%</b>
Variation des provisions financières	0	0	
Autres charges et produits financiers	-172	-181	-5,16%
Autres charges et produits financiers liés à IFRS 16	-3 362	-4 355	
Résultat de change	221	-548	140,27%
Résultat de change lié ifrs 16*	-4 029	5 284	
<b>Résultat financier</b>	<b>-9 176</b>	<b>-1 414</b>	<b>548,89%</b>

\* L'obligation locative a été déterminée sur la base de contrats de loyer en USD. Ce passif monétaire est rééstimé à chaque clôture et un écart de change est constaté.

### 2.5. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

En milliers d'€	2021	2020
Courants	1 545	102
Différés (Note 3.12)	330	-1 715
<b>Total</b>	<b>1 875</b>	<b>-1 613</b>

Les différences constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, retenu pour l'établissement des comptes consolidés, et le taux effectif constaté sur l'exercice sont les suivantes :

En milliers d'€	2021	2020
Résultat consolidé avant impôts	-10 259	-22 776
<b>Charges fiscales théoriques (26,5%)</b>	<b>2 719</b>	<b>6 377</b>
<i>Impact sur l'impôt</i>	0	0
<i>Incidence des différences permanentes</i>	-1 455	-642
<i>Incidence des différences temporaires</i>	924	89
<i>Déficit utilisés ou créés sur l'exercice</i>	505	-4 828
<i>Incidence des différences de taux d'imposition</i>	-818	-3 017
<i>Autres</i>	0	408
<i>Charge d'impôt inscrite au compte de résultat ensemble des activités</i>	1 875	-1 613
<i>Impact de l'activité cédée sur l'impôt différé</i>	0	0
<b>Charge d'impôt inscrite au compte de résultat activités poursuivies</b>	<b>1 875</b>	<b>-1 613</b>

## 2.6. REPARTITION DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En milliers d'€	2021	2020	Variation en %
Activité pêcherie	-2 342	-21 859	-89,29%
Valorisation	3 172	496	539,52%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>830</b>	<b>-21 363</b>	<b>-103,89%</b>
Résultat opérationnel des activités cédées	0	0	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>830</b>	<b>-21 363</b>	<b>-103,89%</b>

## 3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU TABLEAU DES FLUX

### 3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'€	Immobilisations en cours	Terrains et Constructions	Navires et révisions	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31 décembre 2019					
Valeur nette à l'ouverture	1 010	1 527	193 535	599	196 670
Définitions de change					0
Actifs non courants détenus en vue de la vente					0
Variations IFRS 16			-3 543	26	-3 517
Acquisitions / mise en service	883	1 413	6 094	21	8 411
Cessions /Diminution			-1 771	-172	-1 943
Apport des défiscaliseurs			1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements		-453	-16 687	-83	-17 222
<b>Valeur nette à la clôture au 31- décembre 2020</b>	<b>1 893</b>	<b>2 490</b>	<b>179 626</b>	<b>391</b>	<b>184 399</b>
Valeur brute	1 893	6 871	285 236	2 284	296 283
Apport des défiscaliseurs			-8 527		-8 527
Dépréciation cumulée		-4 382	-97 082	-1 894	-103 358
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>1 893</b>	<b>2 490</b>	<b>179 627</b>	<b>391</b>	<b>184 399</b>
Au 31 décembre 2020					
Valeur nette à l'ouverture	1 893	2 490	179 627	391	184 399
Définitions de change					0
Actifs non courants détenus en vue de la vente			0		0
Variations IFRS 16		110	-26 702	106	-26 486
Acquisitions / mise en service	913	171	7 541	580	9 204
Cessions /Diminution	-1 471	-233	-2 446	-57	-4 207
Apport des défiscaliseurs			1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements		-291	-16 164	-202	-16 657
<b>Valeur nette à la clôture au 31 décembre 2021</b>	<b>1 334</b>	<b>2 247</b>	<b>143 855</b>	<b>817</b>	<b>148 252</b>
Valeur brute	1 334	6 919	263 629	2 912	274 794
Apport des défiscaliseurs			-6 528		
Dépréciation cumulée		-4 673	-113 245	-2 096	
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>1 334</b>	<b>2 247</b>	<b>143 855</b>	<b>817</b>	<b>148 252</b>

Immobilisations par secteur d'activité :

En milliers d'€	2021	2020
Activité pêcherie	148 252	184 329
Valorisation	0	70
<b>Total</b>	<b>148 252</b>	<b>184 399</b>

### 3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'€	Permis de mise en exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2020			
Valeur nette à l'ouverture	852	15	868
Différences de change			
Variation de périmètre			
Acquisitions ou transfert		2	2
Cessions			
Dépréciations / Amortissements	-91	-8	-99
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>764</b>	<b>8</b>	<b>772</b>
Valeur brute	2 000	1 580	3 580
Amortissement cumulé	-1 236	-1 572	-2 808
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>764</b>	<b>8</b>	<b>772</b>
Au 31 décembre 2021			
Valeur nette à l'ouverture	764	8	772
Différences de change			
Variation de périmètre			
Acquisitions ou transfert		41	41
Cessions			
Dépréciations / Amortissements	-88	-8	-96
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>676</b>	<b>41</b>	<b>716</b>
Valeur brute	2 000	1 621	3 621
Amortissement cumulé	-1 324	-1 580	-2 904
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>676</b>	<b>41</b>	<b>716</b>

### 3.3. STOCKS

	2021	2020	Variation en %
Matière Première et autres approvisionnements	8 072	6 438	25,37%
Produits Intermédiaires et Finis	10 532	16 184	-34,92%
Variation de périmètre			
Moins : provision pour dépréciation	-572	-1 754	-67,38%
Variation de périmètre			
<b>Total</b>	<b>18 031</b>	<b>20 867</b>	<b>-13,59%</b>

Evolutions des provisions pour dépréciation – en milliers d'€	2021	2020
Valeur à l'ouverture	1 754	2 981
Augmentation	572	1 754
Diminution	-1 754	-2 981
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>572</b>	<b>1 754</b>

### 3.4. CREANCES CLIENTS

En milliers d'€	2021	2020	Variation en %
Créances clients brutes	32 519	17 290	88,08%
Variation de périmètre			
Moins : provision pour dépréciation	-57	-57	0,00%
<b>Total</b>	<b>32 462</b>	<b>17 232</b>	<b>88,38%</b>

### 3.5. AUTRES CREANCES

En milliers d'€	2021	2020
Avances et acomptes versés	1 115	886
Charges constatées d'avance	1 624	1 409
Autres créances d'exploitation	1 196	789
Variation de périmètre		
Moins : provision pour dépréciation	-74	-74
<b>Total</b>	<b>3 861</b>	<b>3 009</b>

### 3.6. DISPONIBILITES/ TRESORERIE ET DETTE NETTE

En milliers d'€	2021	2020
Valeurs mobilières de placement	1 000	1 000
Soldes bancaires	4 492	4 802
<b>Disponibilités</b>	<b>5 492</b>	<b>5 802</b>
Découverts bancaires	-233	-830
Variation de périmètre	0	0
<b>Total trésorerie</b>	<b>5 259</b>	<b>4 972</b>

En milliers d'€	2021	2020
Dettes financières	112 382	136 729
Actif non courant	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-5 492	-5 802
<b>Dette nette</b>	<b>106 890</b>	<b>130 927</b>
Annulation impacts ifs 16 sur la dette nette	-30 497	-60 298
<b>Dette nette</b>	<b>76 393</b>	<b>70 628</b>

### 3.7. DETTES FINANCIERES

Variation des dettes financières au cours de l'exercice :

Variation des dettes financières au cours de l'exercice	2021	2020
A l'ouverture	135 899	129 099
Déficiences de change	-176	
Intérêts courus non échus	-6	111
Variation dettes sur participation	-3	-21
Variation liée ifrs 16*	-24 751	-8 861
Nouveaux emprunts	13 217	19 711
Remboursement d'emprunts	-12 032	-4 142
<b>A la clôture</b>	<b>112 147</b>	<b>135 899</b>
Découverts bancaires	233	830
<b>Total des dettes financières</b>	<b>112 382</b>	<b>136 729</b>

\* En 2021, la variation liée à IFRS 16 n'a pas d'impact sur le TFT et correspond à la fin de location des navires seychellois et aux effets de taux de change et d'actualisation.

La répartition des emprunts par type de taux et de devises :

En milliers d'€	2021	2020
<b>Emprunts par type de taux</b>		
Taux fixe	45 014	35 085
Taux variable	67 134	100 814
<b>Avant gestion de la dette</b>	<b>112 148</b>	<b>135 899</b>
Taux fixe	45 014	35 085
Taux variable	67 134	100 814
<b>Après gestion de la dette</b>	<b>112 148</b>	<b>135 899</b>
<b>Emprunts par type de devises</b>		
Euros	78 347	75 950
Autres devises	33 801	59 949
<b>Emprunts bancaire par devise</b>	<b>112 148</b>	<b>135 899</b>

La répartition des emprunts par secteur d'activité :

En milliers d'€	2021	2020	Variation en %
Activité pêcherie	112 148	135 899	-17%
Valorisation			0%
<b>Total</b>	<b>112 148</b>	<b>135 899</b>	<b>-17%</b>

### 3.8. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

En milliers d'€	2021	2020
Autres dettes non courantes	73	4
<b>Total non courant</b>	<b>73</b>	<b>4</b>
Dettes sociales et fiscales	9 807	7 801
Avances et acomptes reçus	940	867
Autres apports financiers		
Produits constatés d'avance		
Autres dettes d'exploitation	7 236	5 546
Variation de périmètre		
<b>Total courant</b>	<b>17 983</b>	<b>14 214</b>

### 3.9. ETAT DES ECHEANCES DES EMPRUNTS ET DETTES

Etat des échéances hors provision pour passif, provision retraite et impôts différés :

Analyse des passifs financiers et autres dettes En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total dettes
<b>Au 31 décembre 2021</b>				
Emprunts bancaires	15 774	59 008	6 316	81 098
Autres emprunts ifrs 16	3 632	26 866		30 497
Variation de périmètre				0
Dettes sur participation		266		266
Intérêts courus non échus	287			287
Découverts bancaires	233			233
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>19 926</b>	<b>86 140</b>	<b>6 316</b>	<b>112 382</b>
Autres apports financiers				22 588
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 588			
Variation de périmètre dettes fournisseurs				
Avances et accomptes reçus	940			940
Dettes fiscales, sociales	9 807			9 807
Autres dettes	7 236			7 236
Variation de périmètre autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>60 498</b>	<b>86 140</b>	<b>6 316</b>	<b>152 953</b>

### 3.10. PROVISION POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les mouvements de la provision pour engagement de retraite sont les suivants :

En milliers d'€	2021	2020
A l'ouverture	2 260	1 814
Coût des services rendus	221	197
Coût financier	7	14
Pertes et Gains actuariels	-373	233
Reprise de provision		
Contributions payées		
Variation de périmètre		
<b>A la clôture</b>	<b>2 115</b>	<b>2 260</b>

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sur les principales sociétés sont :

- un taux d'actualisation Taux iBoxx € Corporate AA 10+ plus une marge soit un taux de 0,98 % (0,34 % en 2020)
- un taux de mortalité basés sur des statistiques officielles (Insee).

Le groupe ne couvre pas l'engagement de retraite par des versements à un fonds. Il n'y a donc pas de taux de rendement des actifs correspondants.

### 3.11. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges.

Changement de périmètre/ Reclassement	Provisions pour autres passifs
Au 1/1/2020	615
Différences de change	
Changement de périmètre/ Reclassement	
Dotations aux provisions	239
Reprises (provision utilisée)	0
Reprises (provision non utilisée)	0
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>854</b>
 Au 1/1/2021	 854
Différences de change	
Changement de périmètre/ Reclassement	
Dotations aux provisions	0
Reprises (provision utilisée)	-25
Reprises (provision non utilisée)	
<b>Au 31/12/2021</b>	<b>829</b>

### 3.12. IMPOT DIFFERE

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles selon la méthode du report variable en utilisant un taux principal de 25,83 % pour les impôts différés.

Les mouvements sur le compte « impôts différés » sont décrits ci-dessous :

En milliers d'€	2021	2020
A l'ouverture	-15 660	-13 981
Différences de change	0	0
Engagement de retraite	-15	36
Impôts différés sur Instruments financières (Etat du Résultat global)	0	0
Produit/ charge (Note 2.5)	330	-1 715
<b>A la clôture</b>	<b>-15 345</b>	<b>-15 660</b>

Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation, le cas échéant, dans le bilan consolidé :

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés entre les entités françaises dans les états financiers du groupe car les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et les sociétés sont intégrées fiscalement.

En milliers d'€	2021	2020
Impôts différés Actif		
Impôts différés Passif	-15 345	-15 660
<b>Total</b>	<b>-15 345</b>	<b>-15 660</b>

La ventilation des impôts différés est la suivante :

En milliers d'€	2021	2020
Elimination des marges en stocks		
Activation du crédit bail	-2 230	-2 617
Annulation des provisions réglementées	-5 220	-4 490
Retraitements de consolidation sociaux - ifrs	-8 411	-9 030
Provision pour indemnités de fin de carrière	475	447
Instruments financiers dérivés		
Impact des décalages fiscaux	40	30
Déficits reportables activés		
Autres		
<b>Total</b>	<b>-15 345</b>	<b>-15 660</b>

#### 4. AUTRES INFORMATIONS

##### 4.1. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

###### Engagements financiers donnés sur emprunts

En milliers d'€	2021	2020
Hypothèques maritimes	62 287	62 287
Nantissement	1 000	1 000
Hypothèques maritimes et ratios financiers	58 650	94 175
Suretés fixes avec ratios financiers	2 200	2 200
Suretés flottantes sur les actifs	10 573	4 481
<b>Total</b>	<b>134 710</b>	<b>164 143</b>

Dans le cadre de certains financements, le groupe a consenti une hypothèque au profit des établissements prêteurs concernés pour garantir le remboursement desdits prêts. Au 31 décembre 2021, bien que le montant total d'hypothèques enregistré auprès des administrations concernées soit indiqué ci-dessus, le montant total pouvant être appelé est limité au capital et les intérêts restant effectivement dû par le groupe, au titre des prêts garantis par ces hypothèques.

###### Emprunts bancaires soumis à des ratios financiers

Voir note 1.13

###### Autres engagements financiers

En milliers d'€	2021	2020
Engagements donnés (avals, cautions)	48	75
Engagements réciproques		0
Engagements donnés - accord de soutien	2 119	2 101
Engagements reçus - ligne de crédit	1 780	680

### Autres obligations contractuelles

Les autres obligations contractuelles et engagements commerciaux significatifs, non inclus dans le bilan, sont les suivants au 31 décembre 2021 :

En milliers d'€	Total	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
<b>Autres obligations contractuelles</b>				
<b>Contrats de location simple *</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Bâtiments	185	185	0	0
- Navires	0	0	0	0
<b>Paiement des intérêts sur emprunts</b>	<b>5 006</b>	<b>1 704</b>	<b>3 213</b>	<b>89</b>
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>5 191</b>	<b>1 889</b>	<b>3 213</b>	<b>89</b>

\* Les contrats de location simple correspondent à la somme actualisée des paiements minimum des engagements de loyers non résiliables.

### Autres engagements

A la connaissance du groupe, aucun autre engagement hors bilan significatif n'existe à la clôture de l'exercice.

### 4.2. RESULTAT NET PAR ACTION

		2021	2020
	Résultat net	-8 385	-24 476
<b>Actions Existantes</b>			
	Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 498 598	3 498 598
	Résultat net par action (en €)	-2,40	-7,00
<b>Dilué</b>			
	Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 498 598	3 498 598
	Résultat net par action (en €)	-2,40	-7,00

### 4.3. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le contexte international provoque la hausse des matières premières et notamment celle du gasoil, poste de coût important chez Sapmer.

Le Belle Rive, un des thoniers du groupe, a talonné le 10 janvier 2022. Toutes les réparations ont à ce jour été réalisées et les coûts liés pris en charge par l'assurance corps et moteur du groupe. Après plusieurs semaines de travaux, le navire est de retour en pêche depuis début avril.

### 4.4. OPERATIONS ENTRE PARTIES LIEES

Le groupe est contrôlé par la société Sapmer Investissements elle-même détenue à 94,4 % par la société Jaccar Holdings. Sapmer Investissements détient, au 31 décembre 2021, 90 % des actions de la société Sapmer.

Les opérations entre la société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Les transactions avec des sociétés détenant des actions Sapmer comme Sapmer Investissements ou des sociétés dont certains membres de la direction détiennent une influence significative, sont les suivantes :

En milliers d'€	2021	2020
<b>Compte de résultat</b>		
Prestations de services de support facturées par SAPMER SA		
Autres produits		
Produits financiers		
Loyers navires		0
Prestations de services de support facturées par des parties liées	-3 853	-3 462
Amortissements	-1 906	-3 611
Charges financières	-7 409	-2 343
<b>Bilan</b>		
<b>Actif</b>		
Actif loué	35 395	64 019
Créances clients dues par des parties liées	835	829
Comptes courants dus par des parties liées	925	60
Dépôts de garanties des bateaux en location	0	0
<b>Passif</b>		
Emprunts	30 237	62 561
Dettes fournisseurs dues à des parties liées	1 777	1 511
Comptes courants dus par des parties liées	0	0

#### 4.5 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des principaux dirigeants se décompose comme suit :

En milliers d'€	2021	2020
Les avantages du personnel à court terme	164	124
Les avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Les paiements fondés sur des actions	0	0
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>124</b>

Les dirigeants sont les membres du conseil d'administration qui compte un membre au sein du groupe durant l'exercice 2021.

#### 4.6 HONORAIRE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes se ventilent comme suit :

En milliers d'€	2021	2020
Talenz Ares Lyon - 26, rue Berjon - 69 - Lyon	48	48
BDO-HDM Audit - 97 Sainte Clotilde - La Réunion	39	38
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>86</b>

## 5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 5.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation	Date clôture
SAPMER SA <sup>(*)</sup>	La Réunion	Mère	intégration globale	Déc.
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS <sup>(*)</sup>	La Réunion	100%	intégration globale	Déc.
ARMAS PÊCHE SAS (via SOPARMA) <sup>(*)</sup>	La Réunion	100%	intégration globale	Déc.
SOPARMA SAS <sup>(*)</sup>	La Réunion	100%	intégration globale	Déc.
LES COMPTOIRS SAPMER SARL <sup>(*)</sup>	La Réunion	100,0%	intégration globale	Déc.
SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS	Ile Maurice	100%	intégration globale	Déc.
TUNA FISHING COMPANY LTD	Seychelles	99%	intégration globale	Déc.
INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES	Ile Maurice	100%	intégration globale	Déc.
COMPAGNIE D'ARMEMENT A LA PECHE SAS <sup>(*)</sup>	La Réunion	100%	intégration globale	Déc.
MER DES MASCAREIGNES LIMITEE	Ile Maurice	50%	mise en équivalence	Juin

\* Sociétés intégrées fiscalement



## CHAPITRE 3

### COMPTES ANNUELS

41 BILAN

43 COMPTE DE RÉSULTAT

45 ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

# BILAN

## ACTIF

1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	Brut	Amortissements	Net (31/12/2021)	Net (31/12/2020)
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
IMMobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 315	1 284	31	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 000	1 327	673	761
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>3 315</b>	<b>2 611</b>	<b>704</b>	<b>761</b>
IMMobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 488	3 457	31	267
Installations techniques, matériel et outillage industriel	175 292	85 365	89 928	94 940
Autres immobilisations corporelles	313	304	10	6
Immobilisations en cours	439		439	1 708
Avances et acomptes	702		702	14
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>180 235</b>	<b>89 125</b>	<b>91 110</b>	<b>96 936</b>
IMMobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 754	190	5 564	5 664
Créances rattachées à des participations	56		56	54
Autres titres immobilisés	1		1	1
Prêts				
Autres immobilisations financières	675		675	328
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>6 485</b>	<b>190</b>	<b>6 295</b>	<b>6 047</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>190 035</b>	<b>91 926</b>	<b>98 109</b>	<b>103 744</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	5 121	130	4 991	3 637
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	6 253	12	6 241	8 638
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours</b>	<b>11 374</b>	<b>143</b>	<b>11 232</b>	<b>12 275</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	886		886	509
Créances clients et comptes rattachés	19 439		19 439	11 481
Autres créances	32 799	74	32 725	37 970
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances</b>	<b>53 124</b>	<b>74</b>	<b>53 050</b>	<b>49 960</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 000		1 000	1 000
Disponibilités	1 896		1 896	2 822
Charges constatées d'avance	756		756	255
<b>TOTAL disponibilités et divers</b>	<b>3 651</b>		<b>3 651</b>	<b>4 077</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>68 150</b>	<b>217</b>	<b>67 932</b>	<b>66 312</b>
Ecart de conversion actif	21		21	155
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>258 205</b>	<b>92 143</b>	<b>166 062</b>	<b>170 211</b>

## PASSIF

1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	2021	2020
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	2 799	2 799
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	27 684	27 684
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	280	280
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 945	13 541
Résultat de l'exercice	-2 897	-4 597
<b>TOTAL situation nette</b>	<b>36 810</b>	<b>39 707</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>18 250</b>	<b>15 424</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>55 060</b>	<b>55 131</b>
Provisions pour risques	850	984
Provisions pour charges	4 697	6 559
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 547</b>	<b>7 543</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 519	71 032
Emprunts et dettes financières divers	11 016	18 923
<b>TOTAL dettes financières</b>	<b>85 535</b>	<b>89 955</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 406	11 568
Dettes fiscales et sociales	4 323	3 858
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	168	2 091
<b>TOTAL dettes diverses</b>	<b>19 897</b>	<b>17 517</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>	<b>105 431</b>	<b>107 472</b>
Ecarts de conversion passif	24	65
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>166 062</b>	<b>170 211</b>

# COMPTE DE RESULTAT

## 1<sup>ère</sup> PARTIE

1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	France	Export	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	5 266	72 452	77 718	54 849
Production vendue de services	1 953	757	2 710	2 276
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>7 220</b>	<b>73 209</b>	<b>80 428</b>	<b>57 126</b>
Production stockée			-2 906	3 064
Production immobilisée				35
Subventions d'exploitation				272
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			6 307	4 190
Autres produits			5 492	5 518
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>89 321</b>	<b>70 205</b>
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			20 479	15 582
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			-1 339	1 779
Autres achats et charges externes			35 982	31 512
<b>TOTAL charges externes</b>			<b>55 123</b>	<b>48 873</b>
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 723	4 271
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			12 315	11 803
Charges sociales			2 989	2 250
<b>TOTAL charges de personnel</b>			<b>15 304</b>	<b>14 053</b>
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 330	6 994
Dotations aux provisions sur immobilisations			2 298	4 710
Dotations aux provisions sur actif circulant			309	705
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 506	3 210
<b>TOTAL dotations d'exploitation</b>			<b>10 443</b>	<b>15 619</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 459	3 060
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>87 051</b>	<b>85 876</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 270</b>	<b>- 15 671</b>

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 270</b>	<b>-15 671</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée	357	365
Perte supportée ou bénéfice transféré	183	183
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	387	340
Autres intérêts et produits assimilés	3 500	15 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	155	100
Différences positives de change	142	128
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL produits financiers</b>	<b>4 184</b>	<b>15 569</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	121	155
Intérêts et charges assimilées	8 905	1 819
Différences négatives de change	138	340
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL charges financières</b>	<b>9 165</b>	<b>2 315</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-4 981</b>	<b>13 254</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-2 537</b>	<b>-2 236</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14	2
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	4
<b>TOTAL produits exceptionnels</b>	<b>14</b>	<b>6</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	6
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	139	2
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 827	2 653
<b>TOTAL charges exceptionnelles</b>	<b>2 969</b>	<b>2 661</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-2 955</b>	<b>-2 655</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-2 594	-294
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>93 877</b>	<b>86 144</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>96 774</b>	<b>90 741</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-2 897</b>	<b>-4 597</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice clôturé au 31 décembre 2021 présente un montant total bilan de 166 061 966 euros et dégage un résultat déficitaire de 2 897 378 euros.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016 (règlement ANC 2016-07, homologué par arrêté du 26 décembre 2016).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous.

#### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

##### 1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- ✓ Dépôt de marque : 10 ans
- ✓ Logiciels : 1 an à 5 ans
- ✓ Permis de mise en exploitation : 22 ans

##### 1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les principales acquisitions de cet exercice sont :

- ✓ Rénovation du navire Austral : 2 034 K€
- ✓ Senne pour thonier : 747 K€
- ✓ Armoire de propulsion thonier : 325 K€

Un thonier fait l'objet d'une dépréciation pour un montant total de 6,9 millions d'euros, dont une dotation de 2,3 M€ sur l'exercice.

### 1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, lorsqu'elle est considérée comme durable.

#### 1.3.1 Titres de participation

Sociétés	Localisation	Quote-part capital détenu	Intégration fiscale	Consolidation - Méthode
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS	La Réunion	100%	Oui	Oui - Intégration globale
SOPARMA SAS	La Réunion	100%	Oui	Oui - Intégration globale
ARMAS PECHE SAS (via SOPARMA SAS)	La Réunion	100%	Oui	Oui - Intégration globale
LES COMPTOIRS SAPMER SARL (*)	La Réunion	100%	Oui	Oui - Intégration globale
COMPAGNIE D'ARMEMENT A LA PECHE SAS	La Réunion	100%	Oui	Oui - Intégration globale
SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS	Ile Maurice	100%	Non	Oui - Intégration globale
IDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES	Ile Maurice	100%	Non	Oui - Intégration globale
MER DES MASCAREIGNES LIMITEE	Ile Maurice	50%	Non	Oui - Mise en équivalence
TUNA FISHING COMPANY LIMITED	Seychelles	99%	Non	Oui - Intégration globale
CCCS LIMITED	Seychelles	10%	Non	Non

(\*) Changement de dénomination sociale, anciennement "ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION"

Les titres de la société TUNA FISHING COMPANY LIMITED ont été dépréciés à 100% sur l'exercice 2021 (soit 100 K€), par suite de la vente des deux thoniers exploités par la société au mois de novembre 2021.

#### 1.3.2 Autres immobilisations financières

Elles sont essentiellement constituées :

- ✓ D'un prêt de 52 K€ consenti à sa filiale MER DES MASCAREIGNES sur l'exercice 2019.
- ✓ De dépôts et cautionnements pour un montant de 675 K€.

### 1.4 STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré – premier sorti (PEPS), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil. Ils apparaissent au bilan pour un montant de 5 121 K€.

Une dépréciation de 130 K€ a été constatée en 2021.

Les stocks de produits apparaissent au bilan pour un montant de 6 253 K€. Ils sont constitués des stocks de produits pêchés, produits finis et encours de production. Ils sont valorisés à partir du coût de production de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- ✓ A chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part,
- ✓ En fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

Une dépréciation de 12 K€ a été constatée en 2021.

### 1.5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Ce poste est constitué par :

- ✓ Des avances et acomptes sur commandes pour 886 K€.
- ✓ Les créances clients et comptes rattachés pour 19 439 K€.
- ✓ Le poste « autres créances », d'un montant de 32 799 K€. Celui-ci est essentiellement constitué de créances en comptes courants dans le cadre de la gestion de trésorerie groupe d'un montant de 31 365 K€ et de factures cédées à notre factor et non financées pour 1 285 K€.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 1.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ce poste est constitué d'un versement de 1 000 K€ sur un contrat de capitalisation, réalisé en 2019. La valeur de ce contrat s'élevait à 1 038 K€ à la clôture de l'exercice.

## 1.7 CAPITAL ET AUTRES CAPITAUX PROPRES

Il est constitué de 3 498 598 actions à 0,80 € entièrement libérées. Il n'existe pas de plans à effet dilutif.

Les autres capitaux propres correspondent à des primes d'émission pour 6 696 K€ et des bonis de confusion pour un montant de 20 922 K€.

## 1.8 PROVISIONS REGLEMENTEES

Des amortissements dérogatoires sont comptabilisés annuellement pour constater l'écart entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal (amortissement de la valeur résiduelle des navires). Le montant total cumulé au bilan est de 18 250 K€. L'augmentation de ces provisions réglementées a été constatée en résultat exceptionnel pour – 2 827 K€.

## 1.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- ✓ Une provision pour grosse réparation est constituée sur 2,5 ans (visite pour la reclassification des navires) pour un montant total cumulé de 4 697 K€. L'impact net sur le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à + 1 862 K€.
- ✓ Les provisions pour litiges s'élèvent à 829 K€
- ✓ Les provisions pour pertes de change s'élèvent à 21 K€.

Le montant total des provisions pour risques et charges s'élève à 5 547 K€ à la fin de l'exercice.

## 1.10 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

La société a contracté divers emprunts et lignes de crédit. Ces emprunts et lignes de crédit sont garantis par des sûretés sur les actifs financés et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé.

- ✓ Un emprunt de 17 M€ a été contracté en 2012, les covenants suivants ont été définis :
  - Le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2 jusqu'à fin 2014 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
  - Le ratio Dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios n'entraînent pas d'exigibilité anticipée.

- ✓ Un emprunt de 13 M€ a été contracté en 2012, les covenants suivants ont été définis :
  - Le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2,3 jusqu'à fin 2012, 2 sur 2013 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
  - Le ratio Dette nette consolidée sur le résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Pour 2021, les ratios financiers ont été modifiés comme suit :

- Le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2,0 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- Le ratio Dette nette consolidée sur résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions consolidé doit être inférieur à 12 sur 2021, puis inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios à la clôture de l'exercice N peut entraîner une « mise en défaut » de la société si les ratios ne sont pas respectés dans les comptes clos de l'exercice N+1.

Ces objectifs sur ratios ont été respectés en 2021.

Pour faire face aux effets du confinement mondial, la société a obtenu des moratoires sur les emprunts existants et de nouveaux financements en 2021 :

- ✓ 2 M€ de « Prêt Garanti par l'Etat » auprès du CA.
- ✓ 2 M€ de « Prêt Garanti par l'Etat » auprès de la BFCOI.
- ✓ 1,7 M€ de « Prêt Garanti par l'Etat » auprès de la CEPAC.
- ✓ 1,5 M€ de « Prêt Garanti par l'Etat » auprès de la BRED.
- ✓ 1 M€ de « Prêt Garanti par l'Etat » auprès de la BPI.

Le montant des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'élève à 74,5 M€ à la clôture.

Une convention de trésorerie a été signée entre Sapmer et ses filiales. A la fin de l'exercice, les créances en compte courant s'élèvent à 30,9 M€, tandis que les dettes en compte courant s'élèvent à 10,8 M€.

Une convention de trésorerie a été signée entre Sapmer et Sapmer Investissements. La créance en compte courant à la fin de l'exercice s'élève à 462 K€.

### 1.11 OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et les dettes en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture sont converties en fin d'exercice au cours de clôture. Les écarts sont portés au bilan en « écarts de conversion » à l'actif (perte latente) ou au passif (gain latent). Les « écarts de conversion actifs » font l'objet d'une provision à hauteur du risque non couvert.

Les produits et créances en devises qui ont fait l'objet d'une couverture figurent au bilan à un cours négocié.

Les charges en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les disponibilités en devises figurent au bilan au cours de clôture. Les écarts sont portés en résultat financier.

## 2. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

Sapmer a opté pour le régime de l'intégration fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : le groupe est constitué de Sapmer et de cinq de ses filiales (voir détail paragraphe 1.3.1).

Les filiales du périmètre contribuent à la charge d'impôt du groupe à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe.

Pour l'exercice 2021, le résultat fiscal d'ensemble est un bénéfice de 2 975 K€. L'impôt sur les sociétés groupe s'élève à 232 K€. L'économie réalisée grâce à l'intégration fiscale est de 817 K€.

Le groupe a également opté pour le report en arrière de son déficit 2020 dans le cadre du dispositif temporaire instauré par la loi de finances rectificative pour 2021. Cette option a généré un produit et une créance d'impôt de 1 669 K€ sur l'exercice 2021. Cette créance a fait l'objet d'un remboursement anticipé de l'administration au mois de novembre 2021.

La société Sapmer publie une consolidation en norme IFRS en tant que société mère qui inclut neuf de ses filiales (voir détail paragraphe 1.3.1).

Sapmer est également consolidée par intégration globale au sein du groupe Jaccar Holdings France.

## 3. EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice 2021 reflètent un premier semestre dans la continuité de l'année 2020, très impactée par la crise covid, puis un second semestre de reprise franche de l'activité sur les pêcheries, australe et thonière.

Pour faire face aux effets de la crise, le groupe a obtenu des moratoires sur le remboursement du capital de certaines de ses dettes et a levé de nouveaux prêts en mars 2021.

Le thonier arrêté depuis janvier 2020 est toujours à quai, une dépréciation exceptionnelle complémentaire de 2,3 M€ a été enregistrée pour refléter sa valeur de marché.

La cession de deux thoniers appartenant au groupe Sapmer a conduit à un abandon de créance de 7,1 M€ envers une filiale. Celui-ci a été comptabilisé dans les charges financières.

L'action de la société Sapmer, cotée sur le marché Euronext Growth, a clôturé au 31 décembre 2021 à 8,55 €.

## 4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le contexte international provoque la hausse des matières premières et notamment celle du gasoil, poste de coût important chez Sapmer.



## CHAPITRE 4

### 49 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## A l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAPMER, S.A.** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### 2.1- REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### 2.2- INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- L'annexe, au niveau de son introduction, rappelle que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par application de la convention comptable relative à la continuité de l'exploitation. Nous avons porté une attention particulière au caractère approprié de la position retenue ;
- L'annexe, dans sa note 1.2, précise les modalités d'amortissement et de dépréciation des immobilisations. Nous en avons apprécié la pertinence et vérifié leur correcte application ;
- L'annexe fait état, en note 1.9, des provisions pour risques et charges dotées à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont consisté à apprécier l'opportunité et l'évaluation desdites provisions, notamment celles afférentes aux dépenses de révisions périodiques des navires composant la flotte ;
- Les modalités d'évaluation des titres de participation sont exposées en note 1.3 de l'annexe. Nous avons vérifié leur conformité aux règles comptables applicables en France ainsi que le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'estimation de leur valeur d'inventaire ;
- La note 1.10 de l'annexe relate la situation de la société au regard de ses covenants bancaires et de l'impact des éventuelles ruptures de covenants sur la ventilation des échéances des dettes ; nous avons en particulier vérifié la classification opérée entre la partie à moins d'un an et la partie à plus d'un an des dettes financières au 31 décembre 2021.

#### 4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues les textes légaux et réglementaires.

##### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre de factures fournisseurs reçues non réglées au 31 décembre 2021.

##### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

#### 5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## 6. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définis et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 28 avril 2022

**Les Commissaires aux comptes**

**BDO-HDM Audit**  
*Membre de BDO International*

**Jocelyne ATIVE,**  
**Associée**

**Talenz Ares Lyon**

**Jean-Marc ROUSSEAU, Frédéric Chevallier,**  
**Associés**

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

### A l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

#### CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

#### CONVENTIONS NON AUTORISEES PREALABLEMENT

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par votre Conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

#### *Avec la société TUNA FISHING COMPANY*

**Nature et objet** : abandon de créance en compte-courant.

**Administrateur intéressé** : Monsieur Adrien de Chomereau.

**Modalités d'application** : votre société a consenti un abandon de la créance qu'elle détenait en compte-courant ouvert au nom de la société Tuna Fishing Company pour un montant égal à 7 099 387,04 euros, lequel figure dans les charges financières de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Motifs justifiant de son intérêt pour la société** : cet abandon a été consenti suite à la cession des deux thoniers Morne Blanc et Morn Seselwa.

Nous vous précisons que cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par votre Conseil d'administration dans la mesure où aucune séance n'a pu être convoquée pour délibérer sur cette convention.

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

### CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**Avec les sociétés INDIAN OCEAN SHIPPING MANAGEMENT SERVICES, BELLE RIVE TUNA COMPANY, BELLE ISLE TUNA COMPANY, MORNE BLANC TUNA CIE, MORN SESELWA TUNA CIE et TUNA FISHING COMPANY**

**Nature et objet** : engagement financier de « sponsor support » concédé par Sapmer, S.A. en faveur de The Mauritius Commercial Bank Ltd, concernant les sociétés Indian Ocean Shipping Management Services, Belle Rive Tuna Company, Belle Isle Tuna Company, Morne Blanc Tuna Cie, Morn Seselwa Tuna Cie et Tuna Fisihng Company, consistant à verser des avances de fonds à la banque en cas de non-paiement des sommes dues par ces sociétés.

**Administrateurs intéressés** : Messieurs Jacques de Chateauvieux et Adrien de Chomereau.

**Date d'autorisation** : Conseils d'administration du 20 octobre 2016 et du 28 mars 2017.

**Modalités et application sur l'exercice** : en exécution de cette convention, votre société s'est engagée à procéder aux avances de fonds, envers The Mauritius Commercial Bank Ltd, pour le compte des sociétés précédemment énoncées en cas de non-respect de leurs engagements, dans les limites suivantes :

. IOSMS et BELLE RIVE TUNA COMPANY	1 200 000 USD
. IOSMS et BELLE ISLE TUNA COMPANY	1 200 000 USD
. TUNA FISHING COMPANY et MORNE BLANC TUNA Cie	sans limite prévue
. TUNA FISHING COMPANY et MORN SESELWA TUNA Cie	sans limite prévue

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 28 avril 2022

### Les Commissaires aux comptes

**BDO-HDM Audit**  
*Membre de BDO International*

**Jocelyne ATIVE,**  
**Associée**

**Talenz Ares Lyon**

**Jean-Marc ROUSSEAU, Frédéric Chevallier,**  
**Associés**

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## A l'assemblée générale pour l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **SAPMER, S.A.** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### 2.1- REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### 2.2- INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les comptes consolidés, au 31 décembre 2021, ont été arrêtés sur le principe de continuité d'exploitation. Nous avons porté une attention particulière au caractère approprié de la position retenue par la Direction relatée en note 1.18.
- Les modalités de dépréciation des immobilisations corporelles sont précisées en note 1.5 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par le Groupe et vérifié son application.
- La note 1.13 de l'annexe relate la situation du groupe au regard de ses covenants bancaires et de l'impact des éventuelles ruptures de covenants sur la ventilation des échéances des dettes ; nous avons en particulier vérifié la classification opérée entre la partie à moins d'un an et la partie à plus d'un an des dettes financières au 31 décembre 2021.
- A l'actif du bilan consolidé figure un goodwill pour un montant cumulé de 1.5 M€. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction telles que mentionnées en note 1.4 et analysé les modalités de calcul mises en œuvre permettant d'aboutir, le cas échéant, à leur dépréciation ;

#### **4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **6. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 28 avril 2022

**Les Commissaires aux comptes**

**BDO-HDM Audit**  
*Membre de BDO International*

**Jocelyne ATIVE,**  
**Associée**

**Talenz Ares Lyon**

**Jean-Marc ROUSSEAU, Frédéric Chevallier,**  
**Associés**

## CHAPITRE 5

59 TEXTE DES RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES A  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# Texte de résolutions présentées à l'assemblée générale mixte

## POINTS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

#### Comptes sociaux

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que du rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels dudit exercice lesquels font apparaître une perte de 2 897 378,22 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'edit exercice.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

#### Affectation du résultat

L'assemblée générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à – 2 897 378,22 euros en report à nouveau.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

#### Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2020	Néant	Néant	Sans objet
31/12/2019	Néant	Néant	Sans objet
31/12/2018	Néant	Néant	Sans objet

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

#### Comptes consolidés

L'assemblée générale, connaissance prise des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

#### Conventions règlementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions nouvelles qui y sont mentionnées, les intéressés ne prenant pas part au vote et leurs actions n'étant pas prise en compte pour le calcul de la majorité.

## **SIXIEME RÉSOLUTION**

### **Mandat d'administrateur**

L'assemblée générale après avoir constaté que le mandat d'administrateur de Monsieur Adrien de Chomereau vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois années.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Adrien de Chomereau viendra donc à expiration à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Monsieur Adrien de Chomereau a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions d'administrateur de la société Sapmer et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdits fonctions.

## **SEPTIEME RÉSOLUTION**

### **Fixation de la rémunération des membres du conseil d'administration**

L'assemblée générale fixe le montant de la rémunération des membres du conseil d'administration, incluant le censeur, à répartir entre ces derniers à la somme de vingt mille (20 000) euros, jusqu'à nouvelle décision.

La mise en paiement interviendra après l'arrêté de l'exercice auquel se rapporte cette rémunération.

## **HUITIEME RÉSOLUTION**

### **Pouvoirs**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

## **POINTS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

## **NEUVIEME RÉSOLUTION**

### **Siège social**

L'assemblée générale décide de compléter l'adresse du siège social de la société

Actuellement : Darse de pêche, 97420 Le Port

Comme suit : Darse de pêche, **Magasin 10**, 97420 Le Port

Et de modifier en conséquence l'article 4 alinéa 1 des statuts de la société.

## **DIXIEME RÉSOLUTION**

### **Pouvoirs**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

## **Le conseil d'administration**